

● (6.10 p.m.)

Par exemple, il y avait une région séparée de la ville de Medicine Hat par le bras sud de la Saskatchewan. J'avais demandé que cette région soit incluse dans la circonscription de Medicine Hat. Il y avait aussi une autre petite ville que la limite séparait en deux, la moitié de la rue principale se trouvant dans une circonscription et l'autre moitié dans une autre. Il y avait certains autres cas semblables. La Commission a acquiescé à toutes les demandes raisonnables formulées à ces auditions, ce que l'on peut constater dans la proposition révisée dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Ayant dit, je suis partiellement d'accord avec les députés qui ont parlé des problèmes soulevés au sujet de la circonscription électorale n° 17 connue sous le nom de Rocky Mountain. On peut soutenir avec quelque raison, je pense, que cette circonscription pourrait de fait constituer trois ou quatre circonscriptions immédiatement à l'Est de la région qui la forme présentement. Mais si la commission décide de supprimer cette circonscription qu'elle prenne garde de ne pas en établir une autre ailleurs en Alberta qui poserait le même genre de problèmes que celle-ci en ce qui a trait aux communications et ainsi de suite.

Bien que je partage en général l'opinion selon laquelle ce serait là une circonscription qu'il serait difficile à un député de représenter et où les gens éprouveraient de la difficulté à se réunir pour des congrès de candidatures et le reste, je n'accepte pas tous les arguments invoqués à ce sujet. Par exemple, le problème de communications se pose tout autant dans la circonscription n° 1 d'Athabaska ou dans la circonscription n° 14 de Peace-River. Par conséquent, il n'est pas juste, je pense, de soutenir qu'en raison du fait qu'aucune route allant du nord au sud ne traversera la circonscription projetée de Rocky-Mountain, cela représente en soi une raison suffisante de dire que ce genre de limite de circonscription électorale ne convient pas.

Voici mes raisons. Après tout, si nous persuadons les commissaires d'ajouter un siège à Calgary et un autre à Edmonton, portant le nombre à sept sièges pour ces deux villes, nous aurons toujours douze circonscriptions rurales ou semi-rurales renfermant des villes plus petites. Un rajustement s'impose pour ne pas dépasser l'écart prévu par la loi.

[M. Olson.]

Que la commission se garde de former une autre circonscription quelque part le long de la limite est de l'Alberta, dans le Nord ou dans le Nord-Ouest de l'Alberta, avec les mêmes problèmes de communication. Je suis certain, que la commission sait parfaitement que ces régions sont dispersées le long de la limite orientale et que dans le Nord et dans l'Ouest, il y aurait les mêmes problèmes si la circonscription était agrandie de façon à compter une population suffisante pour correspondre aux écarts requis.

D'un autre côté, monsieur l'Orateur, les routes et les voies ferrées ne sont pas les seuls facteurs qui comptent pour ce qui a trait à l'identité d'intérêts. La grandeur des régions desservies par la radio, la télévision et les organes d'information est une question dont on doit tenir compte pour déterminer l'identité d'intérêts. Par exemple, les stations de radio et de télévision de Calgary desservent la région de Banff. Il en est de même pour Lethbridge et pour la région du Parc Waterton. C'est un facteur qu'on doit prendre en considération vu la nécessité pour un candidat de pouvoir communiquer avec ses électeurs pendant une campagne électorale, comme après, à titre de député, s'il a été élu.

C'est à peu près tout ce que j'ai à dire. On pourrait régler la question, je pense, en abolissant la circonscription projetée de Rocky Mountain et en créant une circonscription pour les villes. Mais que la commission remanie avec prudence les limites des 12 circonscriptions rurales ou semi-rurales qui demeureront, afin qu'aucune circonscription de la province ne se trouve aux prises avec des problèmes de communication—routes, télévision, radio et journaux—aussi graves sinon pires que les problèmes actuels.

M. H. M. Horner (Jasper-Edson): Monsieur l'Orateur, quelques mots pour consigner certains griefs qui parviennent de la circonscription actuelle de Jasper-Edson concernant le remaniement. Je regrette beaucoup les propos du député de Medicine Hat (M. Olson) parce que nulle région de la partie orientale de la province ne peut se comparer à la tranchée de Rocky Mountain en ce qui concerne les transports et communications.

Je tiens à signaler que l'idée de créer la circonscription électorale de Rocky Mountain, clé de la réfection de la carte électorale en Alberta, est une obsession du président de la